

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11
- en exercice :
- qui ont pris part à
la délibération : 8

Séance du 14.04.2022

01247.2022.4.3

L'an deux mil vingt DEUX, le 14 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans

le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Martine VIALLET, Maire.

Date de la convocation : 08.04.2022

Date d'affichage : 15.04.2022

Présents : M. VIALLET. S. JUHEN. G. LEGAY. D. JULLIARD. E. LEE.
MC. COUTURIER. M. VUILLERMOZ. JF JOLY

Absents Excusés : C. GROSGURIN a donné pouvoir à JF JOLY

Joëlle GRANDCLEMENT a donné pouvoir à G. LEGAY

P. ECAILLE a donné pouvoir à D. JULLIARD

Mr Evan LEE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 5.2022 : OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Madame le Maire a soumis au Conseil Municipal, qui l'a approuvé, le compte administratif de l'exercice 2021 relatif au budget principal, elle demande ensuite aux élus de se prononcer sur l'affectation des résultats approuvés de l'exercice 2021 dont les résultats sont les suivants :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le CA fait apparaître :

Déficit d'investissement :	48997.21 €
Excédent de fonctionnement 2021:	174478.73 €
Un excédent reporté de 2020	113790.57 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	288269.30 €
Une part affectée à l'investissement en 2021 de	32160.00 €
Résultat d'exploitation au 31.12.2021	256112.09 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de statuer sur les résultats suivants :

- Le Résultat d'exploitation au 31.12.2021	de	256112.09€
- le résultat d'investissement y compris les RAR 2021 de		-69071.66€
- D'apurer le déficit d'investissement au BP 2022	(I/R1068)	+69071.66€
- D'inscrire le Résultat reporté au BP 2022	(F/R-002)	187037.64€
- D'inscrire le Résultat reporté au BP 2022	(I/D-001)	48997.21€

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 8+3 pouvoirs

M. VIALLET. S. JUHEN. G. LEGAY. D. JULLIARD. E. LEE. MC. COUTURIER. M. VUILLERMOZ. JF JOLY

C. GROSGURIN a donné pouvoir à JF JOLY

Joëlle GRANDCLEMENT a donné pouvoir à G. LEGAY

P. ECAILLE a donné pouvoir à D. JULLIARD

Délibération 01247.2022.4.

Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :
et publication et notification
le :

Pour copie conforme
Le Maire, M. VIALLET

